

frontière. Je ne puis m'expliquer le motif qui a poussé la main de l'auteur de cet assassinat ; mais tout le peuple canadien a vivement ressenti la perte que cet acte criminel a fait éprouver aux Etats-Unis et à la veuve du président martyr. Ces faits sont considérés dans le discours du trône, comme propres à justifier une législation spéciale contre l'anarchie. Quant à moi, je suis prêt à donner mon appui à toute législation à l'effet de punir les crimes de cette nature. Bien que je ne sois pas certain qu'une loi pourra prévenir entièrement ces crimes, je suis d'avis que, pour assurer le bon ordre et une protection convenable dans notre pays contre les anarchistes, il est à propos que nous ayons une loi applicable à cette classe d'individus, une loi qui nous serve pour ainsi dire de chien de garde.

Bien que les états du dernier recensement relatifs à la population du Canada nous aient quelque peu désappointés, ce recensement nous démontre au moins que nous avons un pays capable de faire vivre tous ceux qui l'habitent ou qui viendront l'habiter. Notre pays offre des perspectives d'avenir et des possibilités très satisfaisantes. S'il y a des gens au dehors qui ne sont pas encore disposés à venir maintenant partager avec nous les avantages et la prospérité dont nous jouissons, il n'est pas moins vrai qu'il existe parmi nous un confort qui devrait les attirer, comme la chose arrivera aussitôt que ces étrangers comprendront mieux que leur avantage est d'émigrer au Canada. Toutefois, en examinant le chiffre de notre population, les progrès accomplis en Canada, ainsi que le développement de toutes les branches de l'industrie, nous avons au moins une consolation. C'est que, si les étrangers auxquels je viens de faire allusion, n'émigrent pas au Canada pour profiter des avantages qu'il offre, chacun de ceux qui l'habitent actuellement aura une plus grande part de ces avantages. Bien qu'une augmentation de la population en Canada comme dans tous les autres pays soit une preuve de prospérité, les autres preuves sont telles ici que personne dans cette Chambre ou dans tout le Canada ne saurait douter que le pays ne se soit développé et n'ait progressé.

L'adresse fait aussi allusion au chemin de fer Canadien du Pacifique. Etant moi-même un homme d'affaires, puisque je suis l'un des associés dans l'exploitation de l'une

de nos industries manufacturières, j'ai toujours été le partisan de grandes entreprises comme l'est celle dont il s'agit présentement et j'ai toujours cru que le pays devait les assister libéralement ; mais en les assistant ainsi, le gouvernement ne doit pas les exempter de toute restriction, afin que le parlement puisse toujours à leur égard servir de contre-poids sur toute question intéressant à la fois les compagnies et le public.

Le paragraphe relatif à l'aide accordée à l'inventeur Marconi pour lui permettre de poursuivre sur notre territoire ses expériences de télégraphie sans fil, est un sujet sur lequel les opinions peuvent varier. Je ne veux pas dire que les nouvelles expériences projetées n'aboutiront à aucun résultat utile au pays ; mais la question est de savoir si ce mode de télégraphie pourra jamais avoir une valeur commerciale, et c'est sur ce dernier point qu'il est permis d'avoir des doutes. Je le répète, la question est de savoir s'il sera jamais possible d'employer cette télégraphie sans fil d'une manière avantageuse au commerce ; mais il importe que sur une question de cette nature, nous ne nous tenions pas en arrière des autres pays, vu que les électriciens ont déjà accompli des merveilles, et qu'ils n'ont pas encore dit leur dernier mot en matière d'électricité, sur les merveilleux développements dont cette science est susceptible. Nous ne saurions dire jusqu'où seront poussés ces développements. C'est pourquoi je suis convaincu que la Chambre approuvera toute subvention raisonnable accordée à Marconi pour lui permettre de poursuivre ses expériences.

Un paragraphe de l'adresse mentionne la participation du Canada à plusieurs expositions qui ont été tenues l'année dernière. Le public apprendra avec satisfaction que cette participation a produit de bons résultats. J'ai eu le plaisir de visiter l'exposition tenue à Glasgow, et les produits canadiens à cette exposition ont attiré une très grande attention. Ces produits, entre tous ceux des autres colonies de l'empire, ont des plus intéressé les visiteurs écossais, ainsi que le public anglais en général, et l'on m'a dit, pendant que je me trouvais en Ecosse, que, grâce à l'exposition de produits canadiens en Ecosse, de nombreuses demandes de renseignements sur ces produits et de nombreuses commandes avaient déjà été faites, et l'industrie